

B2. Qu'est-ce que le budget public et en quoi est-il pertinent ?

Un budget correspond généralement à un plan d'action de dépenses pour une période future, établi sur la base de prévisions de revenus. Les gouvernements doivent donc calculer les dépenses totales qu'ils souhaitent affecter tout au long de l'année aux écoles, aux hôpitaux, aux infrastructures routières, aux salaires des fonctionnaires, etc. Le budget national d'un pays est sans doute l'un des documents publics les plus importants, puisqu'il traduit ses objectifs nationaux de développement sous la forme de plans annuels de dépenses. Les budgets sont l'intermédiaire par lequel les politiques sont financées et exécutées, garantissant ainsi la réalisation d'activités en vue de la mise en œuvre des priorités visées. L'élaboration, la mise en œuvre et la communication des données d'un budget nécessitent toutes d'avoir une compréhension technique du processus de gestion des finances publiques. Comme les résultats budgétaires peuvent également dépendre de facteurs aussi bien politiques qu'économiques, il est aussi important de comprendre le cadre politique dans lequel s'inscrit le cycle budgétaire (54).

L'OMS a compilé les principales ressources en matière de gestion des finances publiques pour améliorer la compréhension et la sensibilisation à l'égard du rôle des principes et des processus de gestion des finances publiques dans les dépenses de santé. [Le portail de ressources sur la gestion des finances publiques en matière de santé](#) contient différents types de supports (documents de travail, notes d'orientation, fichiers audio, podcasts vidéo, etc.) élaborés par un éventail de partenaires et de spécialistes (Banque mondiale, FMI, IBP, Initiative africaine de collaboration pour la réforme budgétaire, OMS, Organisation de coopération et de développement économiques). Faciles d'utilisation pour les autodidactes, ces supports sont par ailleurs tous disponibles en ligne.

Comprendre le fonctionnement du budget d'un pays et de son système de gestion des finances publiques au sens large permet de comprendre pourquoi les ressources sont affectées à certains postes et dépensées de certaines manières, puis de trouver des mécanismes pour influencer sur le processus et sur les décisions conduisant à ces dépenses (54).

Il est important de considérer le budget dans le contexte plus large de la CSU. Quels sont les liens et les écarts entre la CSU, la formulation des politiques, l'affectation des ressources, l'exécution budgétaire et la prestation de services sur le terrain ? En quoi ces liens et ces écarts affectent-ils le bien-être de la population ? Une fois ces liens et ces écarts compris, des solutions peuvent être trouvées pour améliorer l'élaboration des politiques, leur inclusion dans le cycle budgétaire et leur mise en œuvre, afin d'atteindre de meilleurs résultats en matière de protection de l'enfance (54).

Chapitre 2. Contenu fondamental pour comprendre la couverture sanitaire universelle et les budgets publics pour la santé

Module 2. Introduction au financement public de la santé qui est pertinent pour le plaidoyer budgétaire lié à la réalisation de la couverture sanitaire universelle

Section B. Approche fondée sur l'économie politique : un cadre conceptuel relatif aux politiques de budgétisation publique

Le budget national est le document de politique le plus crucial de tous, car il détaille le montant de ressources que le gouvernement prévoit de recevoir (**recettes**) et la façon dont il entend les dépenser (**dépenses**).

Les **recettes** sont les revenus qu'un gouvernement perçoit en provenance de diverses sources et qui sont affectés à la prestation des services publics. Dans nombre de pays, l'essentiel de ces revenus provient des recettes fiscales, une proportion variable provenant en outre de l'aide extérieure et d'emprunts publics. Il est important de comprendre les sources de recettes du budget, car celles-ci ont des implications pour les décisions de politiques publiques (54). S'agissant d'argent public, les citoyens ont le droit de connaître l'usage final qui en est fait.

Lorsque les recettes totales sont insuffisantes pour pouvoir réaliser les dépenses prévues, les gouvernements doivent recourir à des emprunts. On parle alors de « **dette publique** », qui peut être extérieure (lorsque l'État emprunte à d'autres États, à des institutions internationales ou à des banques commerciales étrangères) ou intérieure (lorsque l'État émet des obligations ou des certificats de dépôt à des taux attractifs pour le public). Ces emprunts devront par la suite être remboursés.

Les **dépenses** sont les dépenses autorisées des organismes publics et des ministères compétents pour assurer divers aspects du service public. On distingue généralement deux grands types de dépenses : les dépenses courantes et les dépenses en capital. Toutefois, nous verrons dans les sections suivantes qu'il existe trois catégories de classification pour mieux comprendre les décisions en matière de dépenses. Limitons-nous pour l'instant à considérer que les **dépenses courantes** engagées par le gouvernement servent à assurer le maintien des opérations pendant la période budgétaire et n'entraînent pas de production ou d'acquisition d'immobilisations. Les dépenses courantes incluent notamment les salaires, les loyers, les besoins des bureaux, les paiements d'intérêts sur des emprunts et l'entretien des actifs immobilisés. Néanmoins, il arrive parfois que le budget de dépenses courantes inclue quelques dépenses en capital (par exemple pour des équipements tels que des ordinateurs ou des tableaux noirs), selon la façon dont est définie la transaction financière. Les **dépenses en capital** désignent l'achat d'actifs ayant une durée de vie supérieure à un an. Elles incluent notamment les dépenses d'équipement, l'achat de terrains ou de bâtiments, les frais juridiques ou d'autres frais de transfert relatifs à des acquisitions. Toutes les dépenses liées à des projets d'investissement (par exemple la construction d'écoles) sont également considérées comme des dépenses en capital (55).